

## COMMUNIQUE DE PRESSE

A Paris, le 17 janvier 2025

## 50 ans du droit à l'avortement : conquête collective d'un droit toujours fragile et encore tabou

**Le 17 janvier 1975 fût un moment historique : la légalisation de l'avortement en France. Grâce à la loi dite Veil, des millions de femmes ont pu choisir leur avenir et disposer librement de leur corps. Cet anniversaire est l'occasion de saluer une avancée majeure, mais ne doit pas invisibiliser des obstacles persistants. Le Planning présente 10 recommandations pour améliorer l'accès à l'avortement.**

Le vote de la loi du 17 janvier 1975 est le fruit des luttes acharnées menées par des militant·es féministes. À une époque où l'avortement était criminalisé, ces pionnier·es ont osé défier les lois pour revendiquer un droit fondamental : celui de disposer librement de son corps. Leur courage, leur détermination et leur solidarité ont transformé une revendication en une réalité légale, offrant à des générations de femmes la possibilité de faire leurs propres choix en matière de reproduction.

Célébrer cet anniversaire, c'est honorer leur combat et rappeler que ce droit, conquis de haute lutte, n'est pas encore une réalité pour toutes. **Si nous célébrons cet anniversaire avec fierté, il ne doit pas occulter les nombreux défis encore présents.**

Ainsi, en 2024, 1 femme sur 3 signale avoir rencontré des obstacles pour avorter. Le droit à l'IVG, est la cible d'attaques en France et ailleurs, des mouvements conservateurs et anti choix

**Face à ces constats, le Planning familial choisit l'action.** Il a élaboré un plan d'amélioration de l'accès à l'avortement, proposant **10 mesures concrètes**, issues du terrain, pour :

- simplifier le parcours d'IVG des personnes concernées
- garantir une information fiable
- assurer une offre accessible sur l'ensemble du territoire

**Le Planning Familial reste en première ligne : mobilisé, vigilant et engagé pour défendre le droit à l'avortement, aujourd'hui et demain.**

Liens vers le [baromètre](#) et le [plan d'amélioration de l'accès à l'avortement](#).

**CONTACTS PRESSE**

Sarah Durocher - sarah.durocher@planning-familial.org

Albane Gaillot - albane.gaillot@planning-familial.org